



Supplément de loyer de solidarité

Par **ouinih**, le **17/03/2012** à **14:08**

Bonjour,

j'occupe un logement HLM avec ma soeur. je suis la seule sur le baye et ma soeur est déclarée comme occupante du logement avec moi.

Mon organisme HLM vient de me demander un supplément de loyer et me précise que ma soeur n'est pas prise en compte car elle n'est pas à ma charge fiscalement (pourtant il m'a demandé sa déclaration d'impôt que j'ai fourni).

Est-ce normal ?

j'ai compris sur internet que le supplément est calculé en nombre de personnes occupant le logement...

merci de votre aide. je suis dans l'impossibilité de payer un supplément